



# X 73500 axe Dax - Bayonne - Hendaye

## L'UNSA exige le principe de précaution !

L'UNSA fait siens les fondamentaux de "sûreté et de sécurité des biens et des personnes transportées" au sein du système ferroviaire. L'UNSA dans ce sens, écrit au Directeur des métiers de la Traction, concernant des risques potentiels de déshuntage par certains matériels, notamment les X 73500.

### Historique



Un événement Sécurité (déshuntage) s'est produit le 11 janvier 2015 entre Dax et Bayonne. Les pôles fédéraux Matériel et Traction UNSA ont immédiatement interpellé la Direction du Matériel, Traction et Inter-Domaine. Une convocation aux Organisations Syndicale s'en suivie par la seule présence de l'UNSA.

L'enquête diligentée par la Direction n'apporte, à ce jour, aucune réponse probante quant aux causes possibles, si ce n'est une éventuelle pollution ponctuelle du rail (oxyde de fer + silice). En conséquence, aucune mesure à ce jour, n'a été prise sur l'axe Dax-Bayonne.



**L'UNSA ne peut se satisfaire de cette situation et écrit au Directeur des métiers de la Traction, sachant que cet évènement peut se reproduire à n'importe quel moment.**

- ✓ *L'UNSA-Ferroviaire exige l'extension de la mesure prise sur l'axe Bayonne-Hendaye à l'axe Dax-Bayonne-Hendaye, dans l'attente de mesures curatives, à savoir le retrait intégral des X73500.*
- ✓ *L'UNSA-Ferroviaire réclame l'arrêt immédiat des mises en demeure des agents utilisant leurs droits de retrait actuels et à venir sur l'axe Dax-Bayonne-Hendaye effectué en X73500, dans l'attente d'éléments fournis par l'inspection du travail.*
- ✓ *L'UNSA-Ferroviaire réclame le point de vue de l'EPSF sur le sujet "déshuntage" de l'axe Dax-Bayonne-Hendaye.*
- ✓ *L'UNSA-Ferroviaire demande à la Direction de la Traction et de l'ETSA que cesse immédiatement la conduite par les Cadres Transports Traction des X73500 sur l'axe Dax-Bayonne-Hendaye.*

*Cf. courrier au verso*

L'UNSA demeure plus que jamais attentive et vigilante sur ces éléments fondamentaux pour la sécurité des circulations. L'UNSA vous informera de façon régulière quant aux évolutions du dossier Traction.

**Acteur de la Sécurité**




UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



56, rue du Faubourg Montmartre  
75009 Paris



Monsieur Nicolas LIGNER  
Directeur des métiers de la Traction  
46, rue Saint Lazare  
75009 Paris

Paris, le 26 mai 2015.

**Objet : Deshuntages sur les EM X73500**

Monsieur le Directeur,

Je souhaite vous entretenir de la problématique des deshuntages des EM X73500 sur l'axe Bayonne-Hendaye. Au regard de la situation locale et nationale tendue sur ce dossier, l'UNSA-Ferroviaire souhaite vous interpeller et sollicite une réponse de votre part.

Je vous rappelle qu'à ce jour **aucune cause réelle n'a été identifiée** à propos de l'évènement du 11 janvier 2015 entre Dax et Bayonne.

Pour mémoire, la conclusion du rapport concernant l'incident du 11/01/2015 :

En point 4.4 : Analyse et conclusion sur l'évènement

*Les investigations menées n'ont pas permis de constater de cause évidente responsable de ces deshuntages : pollution excessive du rail, mauvais réglage du circuit de voie ou dysfonctionnement du matériel roulant.*

*L'ensemble de ces éléments a conduit les deux experts nationaux (INFRA et M) à conclure que la seule explication possible à ce deshuntage est l'occurrence d'une pollution **punctuelle** qui a disparu avant la réalisation des investigations.*

En conséquence aucune mesure n'a été prise sur l'axe Dax-Bayonne, sachant que cet évènement peut se reproduire à **n'importe quel moment**.

Pour rappel, le code du travail dans l'article **L4121-1** relate que : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

En tant que Directeur de la Traction et si le moindre doute subsiste, vous devez prendre les mesures appropriées pour protéger vos personnels (les conducteurs et les Cadres Transports Traction) ainsi que la clientèle.

Par conséquent :

- ✓ L'UNSA-Ferroviaire exige l'extension de la mesure prise sur l'axe Bayonne-Hendaye à l'axe Dax-Bayonne-Hendaye, dans l'attente de mesures curatives, à savoir le retrait intégral des X73500.
- ✓ L'UNSA-Ferroviaire réclame l'arrêt immédiat des mises en demeure des agents utilisant leurs droits de retrait actuels et à venir sur l'axe Dax-Bayonne-Hendaye effectué en X73500, dans l'attente d'éléments fournis par l'inspection du travail.
- ✓ L'UNSA-Ferroviaire réclame le point de vue de l'EPSF sur le sujet "deshuntages" de l'axe Dax-Bayonne-Hendaye.
- ✓ L'UNSA-Ferroviaire demande à la Direction de la Traction et de l'ETSA que cesse immédiatement la conduite par les Cadres Transports Traction des X73500 sur l'axe Dax-Bayonne-Hendaye.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Florent MONTEILHET

Secrétaire Fédéral Traction UNSA-Ferroviaire

**Acteur de la Sécurité**

